



La lettre de Nicole Bonnefoy

Sénateur de la Charente

Session parlementaire 2009 - 2010



Madame, Monsieur, Chers Amis,

Le Sénat vient de reprendre ses travaux pour une nouvelle session durant laquelle seront débattus des textes lourds de conséquence, tel celui portant sur les retraites, le budget de l'Etat, la dépendance et le 5^{ème} risque, etc...

Avant d'aborder cette nouvelle année parlementaire, j'ai voulu vous adresser le bilan de l'année écoulée, pour que vous puissiez appréhender mon travail au Sénat et en Charente.

Durant cette période (septembre 2009 - juillet 2010), les débats furent nombreux : avenir de La Poste - Grenelle II de l'environnement - suppression de la taxe professionnelle - modernisation de l'agriculture - réforme des collectivités, etc...

Autant que possible, j'ai pris ma place dans les discussions, en intervenant plus particulièrement sur des sujets qui me touchent, comme «les violences dans les couples et leurs incidences sur les enfants» ou bien sur des projets de lois qui engagent l'avenir de nos territoires, tel celui sur «la réforme des collectivités».

En plus du travail au Sénat, la présence sur le terrain est indispensable. C'est pour cela que je suis allée à la rencontre

des élus et que je continuerai de le faire, pour discuter, partager une réflexion, appréhender une difficulté, découvrir et soutenir autant que possible des projets... et à travers ces échanges, relayer au mieux la voix de la Charente. Tel est le sens que je donne à ce mandat qui doit correspondre, dans son exécution, à vos attentes, dans l'intérêt de la Charente et des charentais.

J'espère que vous apprécierez cette lettre, compte rendu de mandat sur lequel je reste à votre disposition, pour tout complément d'information.

Bien amicalement,

Nicole Bonnefoy

Retrouvez plus d'infos sur le site : www.nicole-bonnefoy.com



Alain RIVIÈRE,
suppléant

Comme l'indique ce bulletin, bilan d'une année parlementaire, Nicole ne ménage pas sa peine. Présente au Sénat, puisant son énergie, sur le terrain, au plus près de la réalité, elle sait nous écouter, nous représenter, nous défendre et nous soutenir aussi, dans nos projets.

Elle n'oublie jamais de me consulter, sur les préoccupations du Sud Charente.

C'est un travail sérieux, qu'elle réalise avec efficacité et simplicité.

Bravo Nicole, continue... La Charente a besoin de ton énergie.

Alain RIVIÈRE

Maire de Saint-Séverin - Conseiller général du canton d'Aubeterre sur Dronne

Du Sénat à la Charente

Travail au Sénat



Vote dans l'Hémicycle



Conseil Municipal des Jeunes de Chasseneuil-sur-Bonnieure en visite au Sénat



Déplacement en Charente Maritime et Vendée de la mission Xynthia

Au cours de la session parlementaire (2009 – 2010), j'ai été présente au Sénat, au moins deux jours par semaine, en séance publique et/ou dans ma commission (commission des lois) ou bien dans les groupes de travail dont je suis membre.

20 propositions de loi ou de résolution cosignées, parmi lesquelles :

- Proposition de loi relative à l'aide active à mourir
- Proposition de loi relative à la modernisation du congé maternité en faveur de la protection de la santé des femmes et de l'égalité salariale et sur les conditions d'exercice de la parentalité
- Proposition de loi relative aux règles de cumul et d'incompatibilité des mandats sociaux dans les sociétés anonymes et à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance
- Proposition de loi portant réforme de la garde à vue
- Proposition de loi relative aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants
- Proposition de loi visant à une réforme du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée
- Proposition de loi tendant à la création d'une commission d'enquête sur l'organisation de la chaîne de commercialisation des produits agricoles et le mécanisme de formation des prix agricoles

25 questions écrites déposées, auxquelles les ministres concernés ont répondu, sur des sujets tels que :

- Accès au crédit des TPE-PME
- Don d'organes
- Tarifs de rachat de l'électricité produite par des installations photovoltaïques
- Circuits courts et restauration «bio» dans les cantines scolaires
- Article L. 212-10 du code rural et identification par tatouage des chats
- Opacité et cherté des frais bancaires
- Réglementation encadrant les plantes mutées
- Baisse de la TVA sur la restauration
- Inquiétudes des artisans du bâtiment suite à la mise en place du statut de l'auto-entrepreneur

Questions orales au Gouvernement, auxquelles les ministres concernés ont répondu, comme sur :

- La prise en charge des frais de transport d'un handicapé entre l'établissement où il est hébergé et le domicile familial, lors d'une sortie.

12 interventions en séance publique, dont plusieurs fois à la tribune, comme lors de :

- La discussion générale sur la proposition de loi tendant à renforcer les droits des personnes liées par un pacte civil de solidarité
- La discussion générale sur la proposition de loi relative aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants
- La discussion de la question orale avec débat sur la situation des personnes prostituées
- L'examen d'amendements du projet de loi de réforme des collectivités territoriales
- La discussion sur article du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche

Membre de la Mission d'information sénatoriale sur les conséquences de la tempête Xynthia.

- A ce titre, j'ai participé à plusieurs auditions ainsi qu'à un déplacement en Charente Maritime et en Vendée, à l'écoute des élus et des personnes sinistrées. Lors de la présentation du pré-rapport, je suis intervenue à la tribune, plus particulièrement sur les règles des droits de l'urbanisme et les droits des sols.

Le bilan d'une année



Travail en Charente

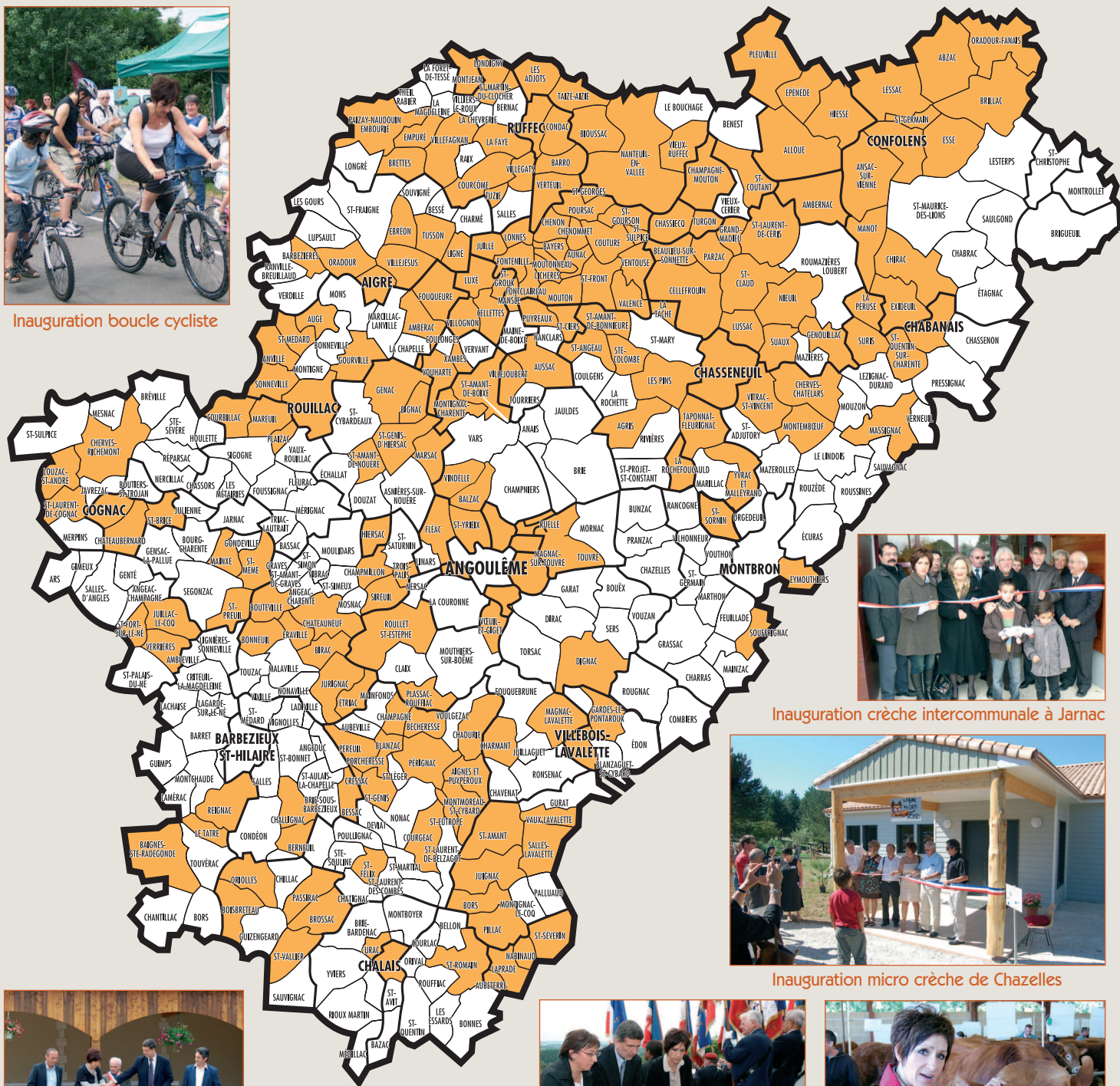
Depuis mon élection, je vais régulièrement à la rencontre des élus, dans leur mairie. Cela nous permet d'échanger, pour mieux comprendre les difficultés, et intervenir ensuite, au plus juste, sur des sujets nationaux ou bien charentais. C'est aussi pour moi l'occasion de découvrir les projets des communes pour, autant que

possible, essayer de leurs apporter un soutien financier, soit au travers des fonds parlementaires, soit en inter-cédant auprès de l'Etat ou des collectivités (Région ou Département).

La carte précise les communes (en orangé) où j'ai rencontré les élus et/ou j'ai pu soutenir des projets.



Inauguration boucle cycliste



Inauguration crèche intercommunale à Jarnac



Inauguration micro crèche de Chazelles



Inauguration préau de Curac



Cérémonie au Mémorial de Chasseneuil sur Bonnieure



Festival limousin à Chabonais



Programme d'éducation nutritionnelle

■ En 2007, j'ai initié la création d'un programme d'éducation nutritionnelle, dans les écoles primaires et maternelles volontaires du bassin de vie du ruffécois. Depuis, je continue à travailler sur ce programme qui rassemble aujourd'hui une trentaine d'écoles, pour toucher près de 2000 écoliers, et qui a pour but de :

- Dispenser un message nutritionnel aux enfants et aux parents
- Valoriser et consommer des produits locaux en proposant des repas de qualité
- Former et permettre l'échange de savoir faire des personnels de cantine
- Sensibiliser au jardinage, à la production de saison, à la biodiversité
- Favoriser une pratique physique régulière avec l'achat de matériel Educ'gym pour les écoles éloignées des équipements sportifs.

■ Création d'une filière chanvre

Très sensible aux questions agricoles et environnementales, je travaille depuis 2004, à réimplanter la culture du chanvre en Charente. Cette plante peut être utilisée pour sa graine (alimentation humaine, animale et cosmétiques) ainsi que ses fibres, dont les propriétés intéressent le bâtiment ou la plasturgie...

Après des années de recherche, de mobilisation des acteurs (agricoles, scientifiques, industriels et politiques), je m'engage pour que cette filière «novatrice» voit le jour prochainement dans notre département.



Récolte du chanvre sur le canton d'Aigre

La réforme des retraites en débat au Sénat

Cet automne, le Sénat examinera en procédure accélérée, le projet de loi portant réforme des retraites. Je pense qu'il est indispensable d'adapter notre système afin qu'il puisse être plus en phase avec les réalités socio-économiques actuelles. Cependant, la réforme proposée par le Gouvernement, même si elle tente d'apporter des réponses à des problèmes importants, est frappée de fortes incohérences et injustices. En effet :

1 - Le report de l'âge de départ à la retraite à 62 ans : Cette décision ne prend pas en compte le fait, qu'actuellement 2/3 des actifs de plus de 55 ans sont sans emploi. Face à ce constat, il aurait plutôt fallu mettre en place des mesures d'envergure, favorisant la poursuite de l'activité professionnelle jusqu'à 60 ans, au lieu de repousser, d'ores et déjà, la retraite à 62 ans. Ce choix gouvernemental risque d'avoir des effets pervers, en mettant un frein supplémentaire à l'entrée des jeunes sur le marché du travail, tout en pénalisant les seniors qui éprouvent déjà de grandes difficultés à garder ou à trouver un emploi. De plus, en reculant l'âge de départ à la retraite, les travailleurs les plus modestes qui n'ont pas de spécialisation et qui sont rentrés tôt sur le marché du travail sont pénalisés car ils devront travailler plus que les autres. Les femmes, dont la carrière est souvent plus fractionnée, vont devoir, pour certaines, attendre 67 ou 68 ans avant de partir en retraite !

2 - La prise en compte de la pénibilité du travail dans le calcul des retraites : Le Gouvernement avait annoncé que cette réforme traiterait en profondeur le problème des emplois pénibles. Or, selon les critères actuels du projet de loi, seules 10.000 personnes vont en bénéficier (sur 25 millions d'actifs). Je pense qu'il est inconcevable de considérer que seul 0,04 % de la population active exerce un métier pénible !

3 - Le financement de cette réforme : Elle devrait coûter 40 milliards d'euros. Le Gouvernement prévoit de la financer par la CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale), elle-même alimentée par le fonds de réserve des retraites (fonds Jospin) qui n'aurait pas dû être utilisé avant 2020. La pérennité du financement de notre système des retraites n'est donc pas du tout envisagée dans ce projet de loi. En 2018, tout sera à recommencer !

C'est donc une réforme encore très perfectible dont nous aurons à débattre.

Les retraites sont notre avenir. Il est donc de notre devoir de faire une réforme permettant aux générations futures de pouvoir s'assurer un revenu décent à la fin de leurs carrières tout en mettant en place un système plus juste qui lutte contre certaines inégalités socio-économiques persistantes. C'est dans cette optique que j'aborderai l'examen de ce projet de loi et que je défendrai des valeurs qui me sont chères, pour une réforme juste, efficace et durable.

Retrouvez plus d'infos sur le site et abonnez-vous à la lettre d'information : www.nicole-bonnefoy.com

Permanence parlementaire : **54, avenue Korb - 16230 MANSLE**

Assistant parlementaire : **Jordan VILLENEUVE**

Tél. : **05 45 90 15 95** • Courriel : n.bonnefoy@senat.fr



Votre avis m'intéresse



Supplément à **La lettre** de Nicole Bonnefoy - Session 2009-2010

Parce que mon action doit répondre à vos attentes, dans l'intérêt de la Charente et des Charentais, n'hésitez pas à me faire part à l'aide de ce document, de vos suggestions, attentes, centres d'intérêt, critiques, etc...

NOM : Prénom :

Collectivité :

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

Vous souhaitez me rencontrer (cochez la case)

A retourner à : Nicole BONNEFOY - 54, avenue Korb - 16230 MANSLE

ou par courriel : n.bonnefoy@senat.fr